

Cercla d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



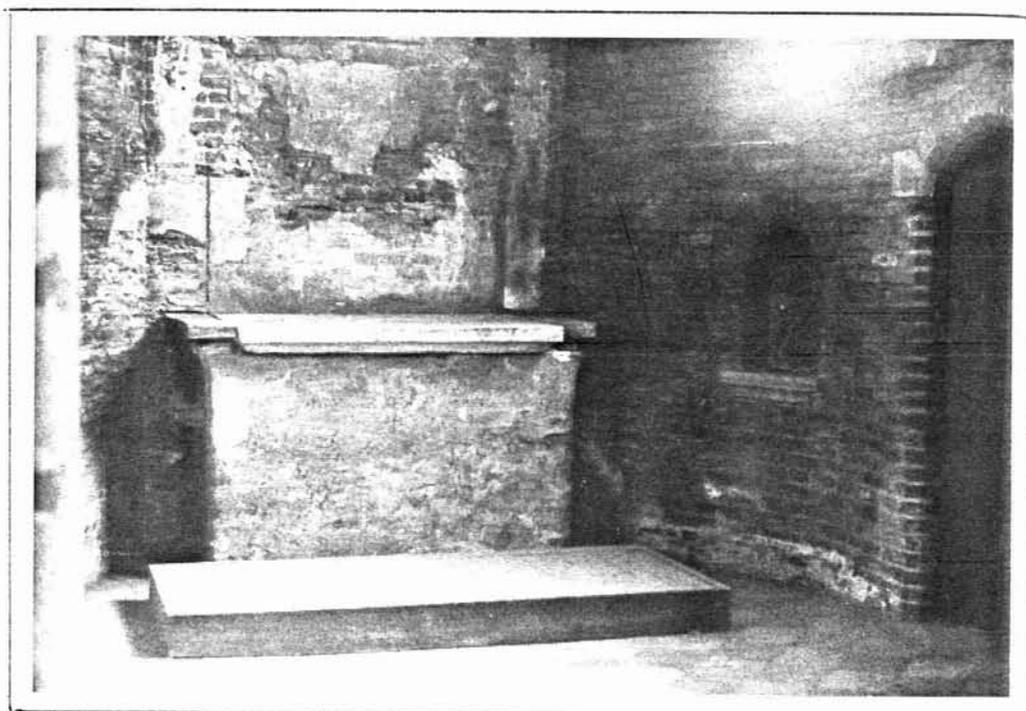
Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mai — Mei 1990

Numéro 131





### LES ENSEVELIS D'UCCLE.

L'éboulement survenu le 10 août 1906, lors de la construction de la clinique Sainte-Elisabeth, lequel coûta la vie à 4 ouvriers, constitue sans conteste l'un des faits divers les plus tragiques qu'Uccle connut au début de ce siècle, et la presse de l'époque lui consacra une place importante.

On trouvera une longue relation des événements dans " Uccle, tiroir aux souvenirs " de Jacques Dubreucq.

Notre bulletin a lui aussi évoqué déjà cet événement à deux reprises: en avril 1976 ( bulletin n° 61 ), Melle Lados van der Mersch rappelait cet événement, et en mai 1980 ( bulletin n° 81 ), M. Boschloos reprenait une complainte qui fut composée à l'époque suite à l'accident.

Reprenons encore brièvement les faits: au matin du 10 août 1906, 4 hommes travaillaient à l'intérieur d'un nouveau puits, et se trouvaient sur un échafaudage à une quinzaine de mètres de profondeur. Il s'agissait du chef-terrassier Masson et de 3 ouvriers maçons: Vanzeepen, Vanvettenburg et Van-der Steen.

Soudain, un broyeur de 4 tonnes bascula dans le puits.

Les secours s'organisèrent assez rapidement et l'on fit appel à l'armée, les travaux de sauvetage étant mis sous les ordres du général de Heusch. On parvint à dégager Van Zeepen, lequel mourut cependant quelques jours plus tard à l'hôpital.

Quant aux trois autres ensevelis, malgré les grands moyens qui furent mis en oeuvre, on ne parvint pas à les retrouver. Le 21 août, le général de Heusch donna l'ordre d'abandonner les travaux et les corps des malheureuses victimes ne furent découverts que les 15 et 28 septembre suivants.

Grâce à l'obligeance de M. Dewulf, administrateur de notre cercle, nous reproduisons ici, les textes et illustrations consacrés à l'événement par " L'Illustration Européenne " du 26 août 1906, magazine ayant son siège 12, Montagne-aux-Herbes-Potagères à Bruxelles. Nous publions aussi, sur cet événement, une série de photos que nous devons à M. Charles Emmanuel van de Put, ancien échevin de la culture d'Uccle.



# Illustration Européenne

36<sup>me</sup> ANNEE. — N° 34

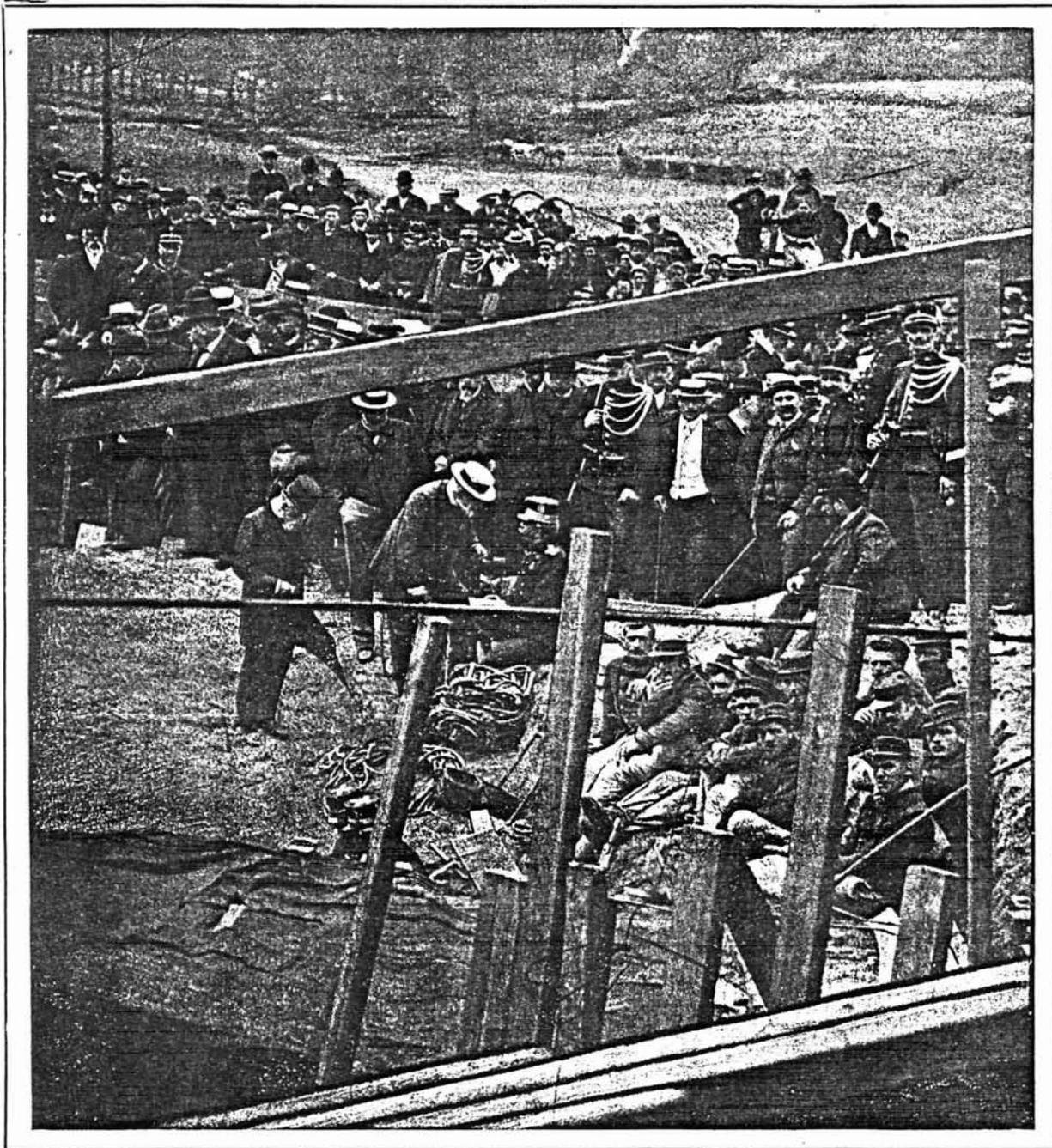
20 CENTIMES LE NUMÉRO

26 AOUT 1906

BELGIQUE : Un an, 10 fr., Six mois, 5.50; Trois mois, 3 fr.  
HOLLANDE : Par trimestre, fl. 1.60; Union postale. Un an, 15 fr.

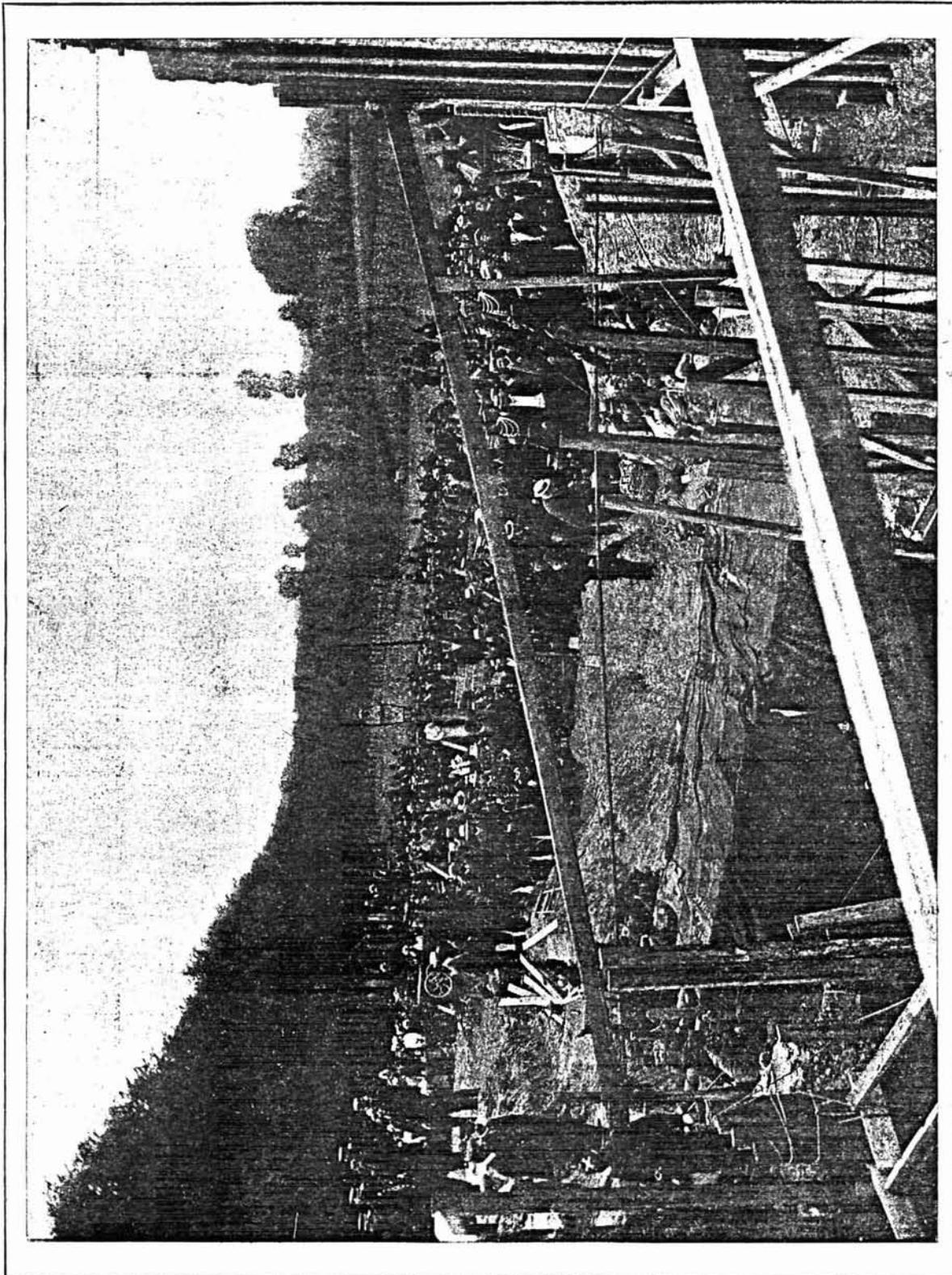
ADMINISTRATION :  
Montagne-aux-Herbes-Potagères, 12, Bruxelles.

LEIPZIG, Brockhaus, édit.; BALE, Festersen, édit.; SAINT-PETERS-BOURG, Ricker, Posp.-Newski; ODESSA, Rousseau, édit.



Espoir et déceptions. — Le général de Heusch expliquant à M. le baron Goffinet l'état des travaux et lui annonçant la déception éprouvée par le personnel de sauvetage en atteignant le fond du puits où l'éboulement s'est produit : à gauche, M. E. Beco, gouverneur du Brabant

**LES ENSEVELIS D'UCCLE**



Devant la fosse, le 17 août. — Mauvaises nouvelles : le fond du puits, où l'on espérait trouver les ensvelis, est vide  
**L'ÉBOULEMENT D'UCCLE. -- ESPOIR ET DÉCEPTIONS**

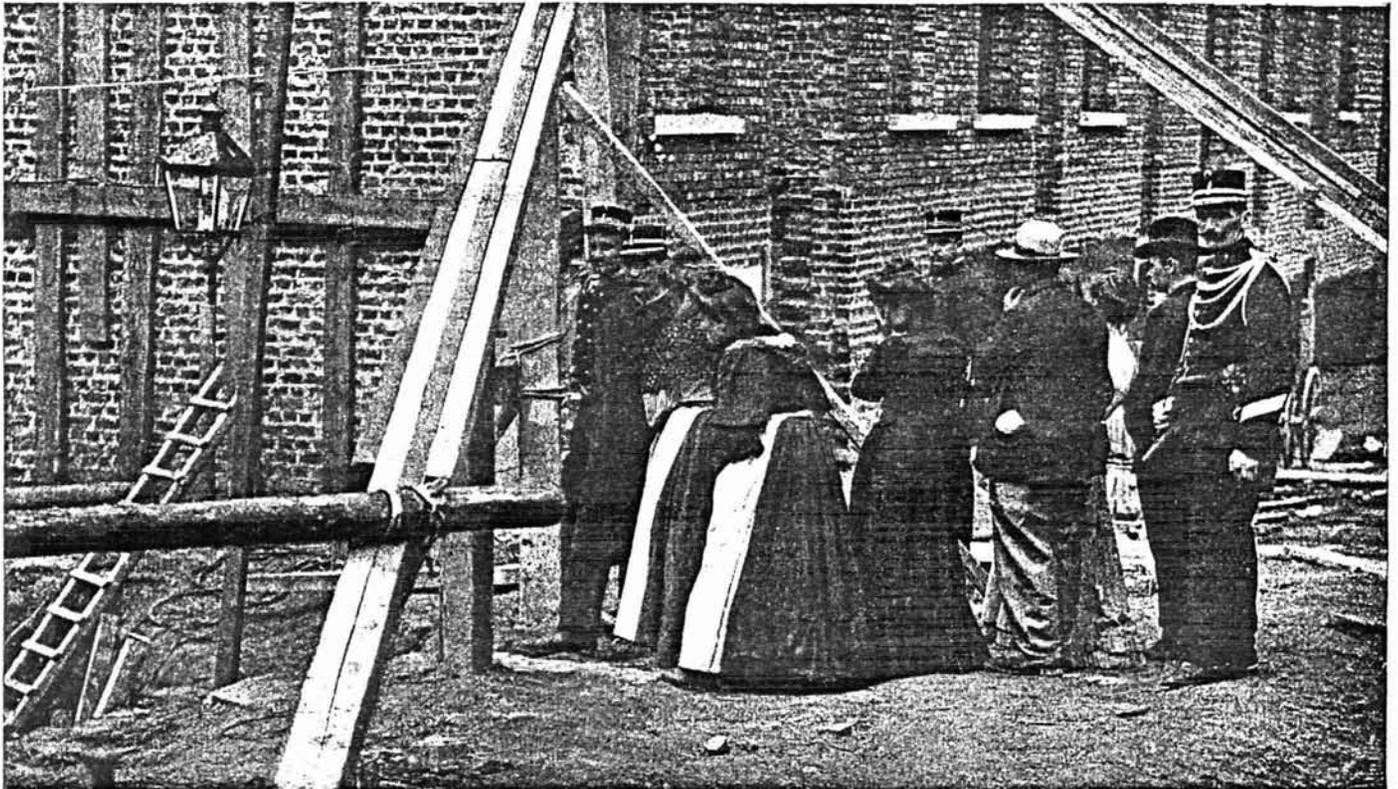
# LES ENSEVELIS D'UCCLE

Comme un drame en deux actes, l'éboulement d'Uccle a pris place parmi nos gravures dans deux numéros différents.

Pendant la première partie, à côté des frayeurs et des tristesses qu'avait provoquées

Le dimanche 19 août, à 8 heures du matin, le capitaine Cabra et le lieutenant Dujardin descendirent dans une nouvelle galerie, qui leur permit d'explorer le puits dans une partie nouvelle. Leurs recherches furent longues

A la suite de cette déclaration, le général de Heusch donna l'ordre d'abandonner les travaux pour remettre le puits à la disposition du parquet et de l'autorité communale d'Uccle. Tout était fini.



Le secret de la rosse. — Sont-ils encore vivants? — La famille en pleurs

(Photo prise le 17 août, 1905.)

l'accident, restait l'espoir de retrouver les ensevelis encore vivants.

Hélas! ce ne fut qu'un espoir. L'esprit et l'attention du public, tenus en éveil pendant une semaine, allaient s'évanouir enfin devant une large tombe.



Le jeudi 16 août, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, le génie fit à la presse la communication suivante :

« Les recherches entamées pour retrouver les victimes sur le deuxième plancher du puits ont démontré que ce plancher est défoncé et que les terres ont rempli partiellement le vide que l'on espérait trouver en cet endroit. Les recherches continueront au-dessus du troisième plancher et l'on fera tout ce qui est humainement possible pour retirer les victimes. »

Cette dernière phrase ne paraissait qu'une formule destinée à ne pas heurter trop violemment la déception que la foule allait éprouver.

et vaines : le puits, à cet endroit, également comblé, présentait un chaos épouvantable. Ce n'étaient que matériaux les plus disparates, planches, madriers, pierres, etc., le tout enfoui dans du sable.

Les officiers décidèrent alors de terminer l'approfondissement du puits de sauvetage pour permettre le creusement du sixième rameau hollandais; et ces travaux furent terminés pendant la journée du lundi, donnant de plus en plus la conviction que les victimes de l'éboulement d'Uccle avaient, dans le puits qu'ils creusaient, trouvé leur tombe.



Le mardi 21 août, à 15 h. 1/2, le capitaine Cabra et le lieutenant Dujardin descendirent une dernière fois dans le dernier rameau creusé qui donnait accès dans le puits éboulé. Ils en revinrent avec la conviction que les trois malheureux avaient été tués au moment même de l'éboulement.

Le lendemain, commencèrent les travaux de déblaiement du puits éboulé par les soins du parquet.



## Coup de foudre dans une Mine

—x—

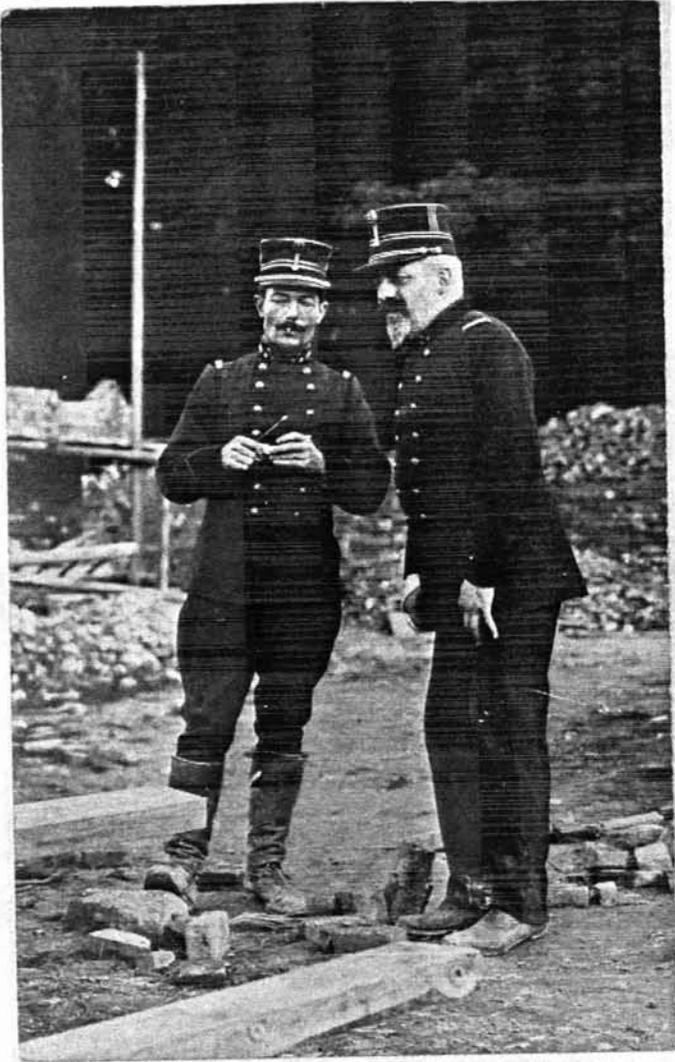
Les gens les plus craintifs, ceux qui redoutent le plus le tonnerre, se croiraient parfaitement à l'abri de ses effets, enterrés dans les profondeurs d'une mine. L'événement prouve qu'ils seraient dans l'erreur; un cruel accident, qui s'est produit aux charbonnages de la Lehigh Valley, à Centralia (Pensylvanie) le démontre.

Durant un orage, la foudre frappa un rail de la voie d'extraction qui va s'enfonçant obliquement sous terre; elle suivit cette voie pendant un kilomètre et demi environ et vint faire exploser le dépôt de dynamite. Un malheureux ouvrier fut mis en pièces, deux autres gravement blessés; nous ne parlons que pour mémoire d'animaux du fond qui périrent dans cette catastrophe.



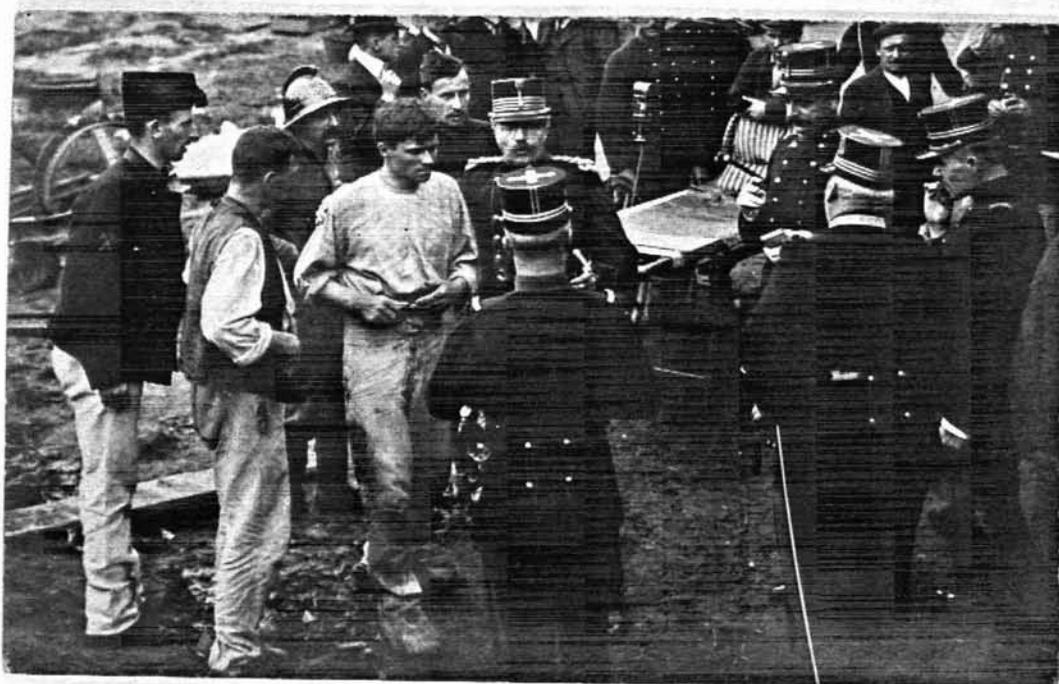


Vue générale des lieux de l'éboulement; — A l'arrière-plan : l'avenue Defré



Commandant Tollen et  
Capitaine Cabra

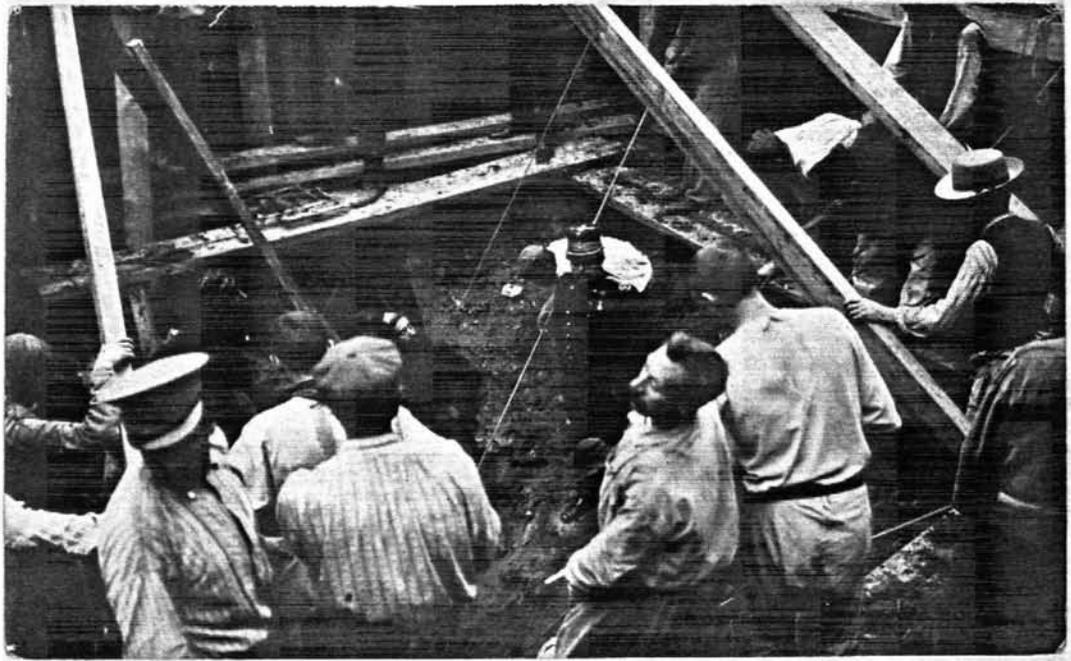




Général de Heusch  
Mahieu, soldat des Guides



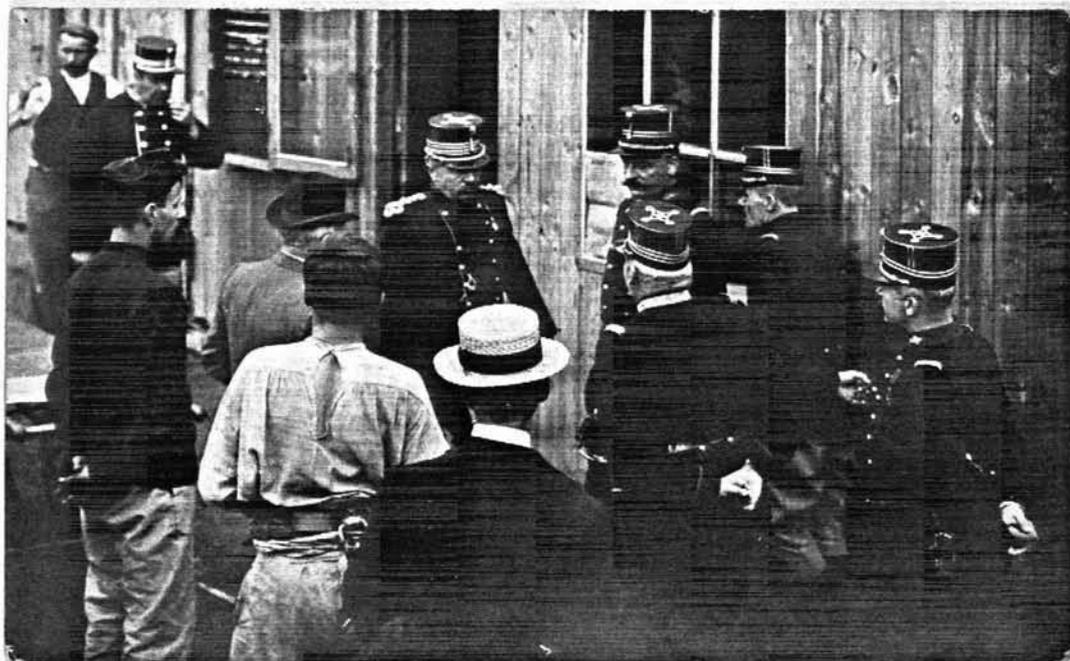
Mmes Van Liedekerke et Vessenburg (?)  
Mr Spreutels  
Le Commissaire d'uccle Vandersteichel  
Le sergent d'Uccle Centre Devolder



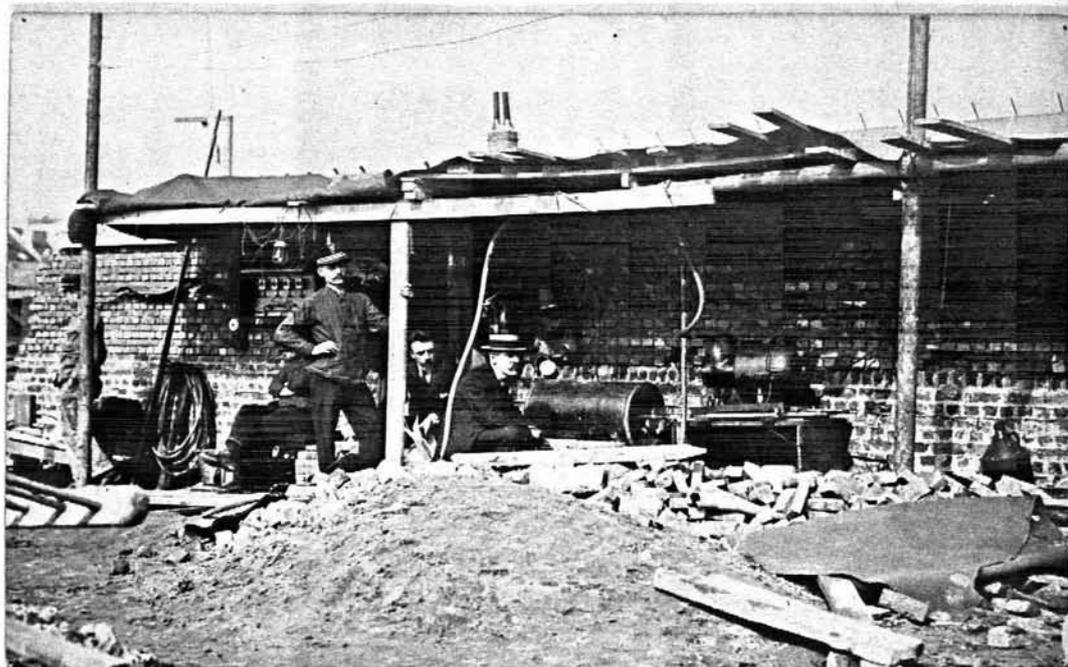
Le Général de Heusch dirigeant le sauvetage le premier jour



Pompiers d'Uccle



Le Général de Heusch



Installation électro-pneumatique des Vicinaux

GLANE DANS NOS ARCHIVES.Pour servir à l'histoire des anciennes gildes d'Uccle.

- Le 13 mai 1791 : Testament de Pierre Verbeet, habitant de Stalle " jaeger en officier van Stalle ". Il lègue ses biens à son épouse Françoise Hellius, une somme de 300 florins à la Grande Gilde de St. Pierre à Uccle, une somme de 200 florins à la Gilde de Onze lieve vrouw ten Noode en la chapelle de Stalle, l'intérêt de cette somme devant être distribué chaque année aux pauvres de Stalle ( Notariat général du Brabant, registre 17545 ).

. N.B. Le présent texte fait explicitement mention d'une Gilde de Stalle.  
Voir à ce sujet les numéros 20 et 21 d'Ucclesia " Uccle et les gildes de tireur ", par André Gillet.

Pour servir à l'histoire du Coudenborre ( dit aussi propriété Spelmans et aujourd'hui " Swanlake " ).

- Le 30 juin 1778 : Messire Philippe Joseph Louis Helman de Willebroeck, rend à bail pour 15 ans à Monsieur Miraumont de Tribolet, major au Régiment de Clerfay, une belle maison de campagne, avec jardin, fontaine, étang, motte, belle drève, en tout six journaux en la baronnie de Carloo, touchant au Couwenborre et au ruisseau " Leijbeke ".

( Notariat général du Brabant registre 18180 acte 30 ).

N.B. Voir à ce sujet le numéro 57 d'Ucclesia.

Pour servir à l'histoire du Sirooppot.

- Le 16 septembre 1782 : Demoiselle Catherine Barnaba, jeune fille, fille de Monsieur Don Francisco Barnaba, vend pour 4300 florins et la rente capitale de 2.700 florins à servir au Lieutenant-Colonel en retraite Du Marteau, à Demoiselle Isabelle Christine Menten, jeune fille, une maison de plaisance et ferme sous Uccle, antérieurement brasserie nommée " Sirooppot ", avec une belle fontaine et dépendance de dix journaux 83 verges. Le bien est vendu avec les boiseries des chambres, les cheminées, les glaces et peintures encadrées, ainsi que la chapelle, quatre tables, 24 chaises et les canapés. Le bien avait été acheté par la venderesse à Pierre Francis et Henri Sersté pardevant la cour de Boitsfort le 28 mai 1761.

( Notariat général du Brabant registre 17364 acte 46 ).

N.B. Voir à ce sujet dans le numéro 114 d'Ucclesia " La campagne de M. de Broich ( ancien Sirooppot ) " par Jacques Lorthiois.

Pour servir à l'histoire de l'histoire de la Seigneurie de Carloo.

- Septembre 1673 : Requête présentée à la Cour des Comptes par Roger Wauthier Vander Noot, disant que feu Gilles Vander Noot son père a en 1639 acquis en engagère de Sa Majesté la juridiction haute, moyenne et basse de la seigneurie de Carloo et que le 9 avril 1650 il l'a acquis en propriété. Il sollicite de faire entériner ledit achat par le Conseil de la Chambre des Comptes de Brabant ( Chambre des Comptes, avis en finances registre 420 ).
- Le 6 mars 1694 : Différente entre la Chambre des Comptes et Roger Wauthier van der Noot, baron de Carloo, touchant l'étendue de sa seigneurie, acquise par son père le 9 avril 1650. En fait, il est spécifié que Carloo ne comprend pas une partie de la forêt de Soignes et la vénérie et que Sa Majesté y a conservé tous ses droits seigneuriaux ( Chambre des Comptes, avis en finances, registre 468/1 ).

- Le 9 août 1638 : Requête du Sieur Gilles van der Noot, seigneur de Carloo, qui sollicite du Souverain le droit de haute, moyenne et basse justice à Carloo, n'étant en fait que le seigneur foncier. Il offre une somme de 800 florins ( Conseil des Finances, recueil 106 ).

Pour servir à l'histoire du couvent de Boetendael.

- Le 3 juin 1610 : Frère Martin Buldeel, au nom du couvent de Boetendael reçoit du Souverain 300 esclaves de bois venant de la forêt de Soignes, afin d'aider au chauffage du couvent durant l'hiver à venir. ( Acquits Chambre des Comptes recueil 1215 ).
- Le 18 mars 1700 : Le couvent royal de-St. Antoine de Padoue dit Boetendael à Uccle, sollicite le Souverain d'obtenir tous les ans 150 mesures de bois pour le chauffage, à prendre en la forêt de Soignes, dans une partie de la forêt la moins éloignée de leur couvent ( Chambre des Comptes, avis en finances registre 481 ).
- Le 5 octobre 1743 : Requête présentée au Souverain par les Récollets du couvent de Boetendael touchant la livraison gratuite de bois et de charbon. Ce couvent a été fondé par Isabelle de Portugal en 1469 et agréé par son fils Charles le Hardy, duc de Bourgogne en 1476 ( Chambre des Comptes, avis en finances, registre 570 ).

Pour servir à l'histoire du Kinsendael.

- Le 22 octobre 1617 : Patente en faveur de Jacques Woislausky pour le pâturage de 33 bêtes à corne dans la forêt de Soignes et la permission à son fermier de la cense de Kinsendael de recueillir du bois mort. ( Chambre des comptes, avis en finances, registre 465 ).
- Le 25 juin 1691 : Requête à la Cour des Comptes présentée par Jacques Woislausky touchant le pâturage de 33 bêtes à corne dans la forêt de Soignes à Uccle par le fermier de sa cense de Kinsendael et la fourniture de trente mesures de bois de trembles, suivant patente accordée le 22 octobre 1617 ( renouvelée le 27 novembre 1669 ) ( Chambre des comptes, avis en finances registre 462 ).

Pour servir à l'histoire des chemins ucclois.

- Le 4 juillet 1368 : A la demande des habitants d'Uccle, Regnier Hollandt, receveur du Duc de Brabant à Bruxelles fait rendre en la maison de Gauthier van Coeckelbergh, par Jean Mennens le vieux, une sentence publique fixant la largeur des chemins:
  - ghemeijne drieswech : 24 pieds
  - Herstraete : 40 pieds
  - Lijdewech : 16 pieds
  - molenwech : 8 pieds
  - manpat : 4 pieds.
 Comparaisent: Henri van Stalle, chevalier; Wouter Buckele; Daniel van Stalle; Dierick van den Heetvelde; Amelrijck Taije; Hendrik van der Meeren; Lodewijck van der Goten et Jan van der Jonghe.  
 ( cf. Manuscrits divers N° 5A folio 12 verso au Archives Générales du Royaume à Bruxelles ).

Pour servir à l'histoire de la révolution brabançonne.

- Le 21 avril 1790 : Informations touchant un étranger circulant dans la forêt de Soignes et arrêté par les gardes. Comparaisent :

Corneille Van Haelen, natif d'Uccle, âgé de 46 ans, garde en la forêt, habitant le Vleurgat; son épouse Anne Marie Du Bois, native de Baisy, âgée de 38 ans; Jan de Coster, natif d'Uccle, âgé de 31 ans, aubergiste à Carloo; Guillaume Calvaer, natif d'Uccle, ouvrier, âgé de 50 ans, habitant de St. Job; Lucas Heu, natif d'Uccle, âgé de 70 ans, marchand de bois habitant la Diesdelle; Paul Broers, natif d'Uccle, âgé de 57 ans, maître chasseur et aubergiste au Vleurgat; François Van Hertbruggen, natif d'Uccle, âgé de 47 ans, fabricant de chaussures à Carloo; Albert Heris, natif d'Uccle, habitant de Carloo, âgé de 24 ans, fabricant de chaussures. ( Foresterie de Brabant, recueil 331 ).

- Le 23 juillet 1790 : Informations touchant une bagarre sur la chaussée de Waterloo au lieu dit " Vleurgat " le 15 juillet. Comparait Jean Laudens, natif d'Uccle, habitant le Langeveld, âgé de 39 ans, garçon d'écurie. ( Foresterie de Brabant, recueil 331 ).
- Année 1791 : Déclarations des habitants d'Uccle, Stalle, Calevoet et Linkebeek, touchant la participation de Pierre Pauwels, fils d'Antoine, maréchal-ferrant à Stalle dans l'insurrection " dite Vandernoot " . ( Secrétairerie d'Etat, recueil 2108 ).

Pour servir à l'histoire du château de Stalle. ( dit aussi château Bouton ou château Rittweger ).

- Le 23 octobre 1787 : Le Sieur Jean François de Hondt, époux de Caroline Kerselaers achète à la Dame douarière Helman de Termeeren, une maison de plaisance, avec remises, écuries, fontaines et un jardin de 330 arbres fruitiers vis-à-vis de la chapelle de Stalle. Le 13 février 1795 - il est procédé à l'inventaire des biens de feu Demoiselle Caroline Kerselaers, trouvés en sa maison de campagne de Stalle. Le 6 octobre 1795 il est procédé à la vente des meubles trouvés en ladite maison ( Notariat Général du Brabant, registre 17.116/1, acte 17 ).

Communiqué par H. de Pinchart de Liroux.

#### CARLOO en de SLAG BIJ WATERLOO.

Op 15 juni 1815, had te Brussel, waarschijnlijk in de Asstraat nr 7 waar zich nu het sint jan en Elisabethziekenhuis bevindt, het beroemde bal plaats van de hertogin van Richmond. Lord Byron schreef " De hoofdstad van de Belgen had de adel verzamelt alsook de mooie dames in de appartementen die schitterden van het licht. De harten van de schonen en van de dapperen, popelden van vreugde en als de muziek haar weelderige klanken liet weergalmen, bewogen de ogen door de liefde, wisselden zachte blikken en de vrolijkheid ontluikte zich op alle gezichten, alsof de bruiloftsklokken luidden. De hertog van Wellington was ook aanwezig op het bal. Hij ontving daar het bericht van Blücher dat Napoleon en zijn leger in opmars waren. Hij naderde de hertog van Brunswick die neerzat en deelde hem mede, wat hij zopas had vernomen. De hertog sprong geschrokken op en liet hierbij een kleine jongen vallen die op zijn schoot zat. Deze kleine jongen was niemand minder dan, Eugène François Charles Lamoral de Ligne, zoon van Louis, prins de Ligne en van Louise-Joséphine van der Noot-Duras, laatste barones van Carloo. Eugène werd geboren te Brussel op 28 Januari 1804. Hij was dus II jaar oud toen hij dit meemaakte. De hertog Frédéric Guillaume van Brunswick en Lunebourg stierf reeds 's anderendaags aan de Quatre-Bras, getroffen door een kogel in de buik.

Henri RYCKAERT.

EVENEMENTS DE GUERRE A UCCLÉ 1940-1945.

Lors du recensement du 31 décembre 1943, Uccle compte 54.663 habitants et 11.050 habitations.

Le 17 mai 1940 : destruction par les " Royal Engineers " britanniques du viaduc à quatre arches du chemin de fer Bruxelles-Charleroi, chaussée de St. Job; endommageant gravement sept maisons et légèrement 21 autres, détruisant en outre la conduite d'eau et le collecteur des égouts sous le viaduc.

Le 7 août 1941 : vers 1h30, bombardement des Usines Gardy, au Dieweg. Une bombe est tombée dans le jardinnet précédant les immeubles 24/26 Dieweg, détruisant les vitres dans un rayon de cent mètres; une dizaine de bombes incendiaires sont également tombées sans atteindre personne et ne causant que des dégâts de minime importance.

Le 20 décembre 1943 : vers 11h15, chute d'un avion militaire allemand, abattu en combat aérien, rue des Glaieuls, tuant trois personnes et en blessant gravement cinq autres; une maison détruite, une gravement atteinte et six légèrement.

Le 8 juillet 1944 : éclatement au sol d'un obus de DCA allemand, au carrefour de la chaussée d'Alseberg et de la rue du Château d'Or, tuant deux personnes et en blessant une gravement.

Le 3 septembre 1944 : vers 21 heures, mitrailleuse au carrefour de la chaussée d'Alseberg, de l'avenue Brugmann et de la rue de Stalle, tuant trois personnes dont une de Ruysbroeck et en blessant gravement trois autres. Cet incident a eu lieu lors du passage d'une voiture allemande, désireux de créer un passage parmi les blindés anglais.

Le 3 septembre 1944 : vers 20 heures, au carrefour de la chaussée de Waterloo et de l'avenue du Prince de Ligne. Durant le cours de l'après-midi des militaires allemands avaient mis des mitrailleuses en batterie, au Vivier d'Oie, chaussée de Waterloo; un char anglais s'y présentant, il y eut un court combat. Deux civils furent tués.

Le 21 décembre 1944 : vers 10h30, chute d'une bombe volante rue Vanderkindere, rue du Bouvreuil et rue Meyerbeer, tuant trois personnes, blessant gravement 27 autres et légèrement trente. Treize maisons furent détruites, 47 endommagées gravement et 552 légèrement. 134 personnes durent être secourues.

Le 30 décembre 1944 : vers 3h30 chute d'une bombe volante dans le jardin de l'immeuble rue du Drossart 49 à St. Job-Broeck, tuant deux personnes et en blessant une gravement. Une maison fut détruite, 101 endommagées gravement et 315 légèrement; 114 personnes durent être secourues.

Le 1er février 1945 : chute d'une bombe volante rue Beeckman, tuant dix Ucclois et un Forestois, blessant gravement 26 personnes et légèrement 44 autres. Onze maisons furent détruites, 181 endommagées gravement et 657 légèrement. 337 personnes durent être secourues.

Le 9 février 1945 : une bombe volante est tombée dans la forêt de Soignes, dans le quartier de la Sapinière, à 400 mètres des habitations.

Le 11 février 1945 : chute d'une bombe volante avenue Brugmann sur le territoire d'Ixelles, endommageant gravement trente maisons et légèrement 278 autres. 69 personnes durent être secourues.

Le 15 mars 1945 : chute d'une bombe volante avenue Dolez endommageant l'école de plein air et légèrement 494 maisons.

Références: Dossier sur les communes de Bruxelles, cf. Uccle aux Archives de la Guerre à Kew près de Londres.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

---

Les limites communales de Rhode

La Belgique a la réputation d'être un pays compliqué ... et notre commune d'être à son image, sinon sa caricature ! L'histoire de ses limites en est une belle illustration, même si leur ... genèse n'a rien à voir avec nos problèmes communautaires.

L'établissement des limites communales

Occupés militairement par les révolutionnaires français à la suite de la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794, les territoires formant antérieurement les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège furent annexés à la France le 1er octobre 1795 et furent dès lors soumis à sa nouvelle subdivision administrative en départements, cantons et communes. Parmi celles-ci, celles qui avaient moins de 5.000 habitants n'avaient pas d'administration propre : elles étaient groupées en un canton géré par un agent municipal et un adjoint. Rhode fut alors inclus dans le canton d'Uccle.

Ce ne fut qu'en 1800 que les plus petites communes acquirent une véritable autonomie administrative, avec leur propre maire et son adjoint, et que les limites municipales acquirent donc une signification pratique (1). Ces limites devaient coïncider avec celles des paroisses, ce qui avait l'avantage d'éviter en général toute contestation sur leur tracé, puisqu'il s'agissait de maintenir une situation existante, à laquelle chacun était habitué; ce qui, - il faut bien le dire! - est assez rare, et même paradoxal, dans une révolution dont l'objectif est en principe de modifier les structures antérieures.

Dans certains cas, des hameaux furent détachés de certaines communes, soit pour être rattachés à d'autres, soit pour en constituer une nouvelle. Ce fut par exemple le cas de Boendael, détaché d'Uccle au profit d'Ixelles, et de Drogenbos, qui acquit son autonomie. A Rhode, la seule modification notable fut l'amputation de "Petit-Waterloo", le hameau situé entre la lisière de la forêt et le reste du bourg de Waterloo qui dépendait de la paroisse de Braine. Ces fragments tout à fait disproportionnés, furent réunis pour constituer la nouvelle commune de Waterloo (2).

Il est possible qu'un litige ait éclaté entre Rhode et Alsemberg, puisqu'on éprouva le besoin de matérialiser la limite entre les deux communes au quartier de Tenbroek par une borne en pierre bleue encore parfaitement visible dans le trottoir de la rue du Champ de l'Eglise, tout près de l'église Sainte-Elisabeth-de-Hongrie. On ne sait pas de quand date cette borne.

Il existe bien une borne remplissant la même fonction, placée en 1862 à la limite d'Uccle et de Drogenbos, à côté du n° 7 Grand-Route, tout près du fond de Calevoet (3). Mais celle de Rhode ne peut avoir été placée à la même époque, en vertu d'on ne sait quelle directive venue des autorités supérieures qui aurait imposé le bornage des territoires municipaux. En effet, la borne de la rue du Champ de l'Egli-



se porte les initiales S(int-) G(enesius-) R(ode). Le français étant la seule langue officielle de 1830 à 1898, - comme d'ailleurs sous le régime français, - elle aurait dû porter les mêmes initiales, mais dans l'ordre inverse R(hode-) S(aint-) G(enèse) si elle avait été placée à l'une de ces deux périodes.

Comme on n'a pas gardé le souvenir d'un abornement qui aurait été réalisé au XXe siècle, il est très probable que cette borne fut placée sous le régime hollandais (entre 1815 et 1830) où l'usage du

néerlandais fut imposé pour les documents officiels en pays flamand en 1823.

#### Le problème posé par la forêt de Soignes

Il apparaît que la forêt de Soignes ne fut pas incluse dans les limites communales établies sous le régime français. Des documents fiscaux attribuent bien une portion de la forêt à chaque commune riveraine en 1799 (4), mais il est très probable que cette portion, dont l'emplacement n'est défini nulle part, n'était destinée qu'à fixer forfaitairement la quote-part de contribution à verser par chaque commune à l'Etat en fonction des ressources que ses habitants trouvaient dans la forêt. En tout cas, aucune limite précise ne fut tracée dans le domaine boisé, qui resta étranger à l'organisation administrative des régions proches, comme cela avait le cas sous l'Ancien Régime. Dans les plans cadastraux conservés pour le canton d'Uccle (1812-1816), la forêt n'est d'ailleurs pas englobée dans le territoire des communes riveraines (5).

Les autorités françaises ayant envisagé de vendre la forêt de Soignes en 1798 (6), il n'est cependant pas impossible qu'elles aient préparé le terrain pour cette éventualité en prévoyant que, si la forêt devenait propriété privée, elle serait soumise à l'impôt foncier et qu'il valait mieux en fixer le montant au plus tôt afin que le ou les futur(s) propriétaire(s) ne puisse crier à l'arbitraire le jour où il recevrait la note ! En tout cas, c'est ainsi que le problème se posa après la cession de la forêt à la Société Générale par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas en 1822.

#### La répartition administrative de Soignes entre les communes riveraines

Restée finalement bien national, français puis hollandais, la forêt était donc restée à l'écart des structures administratives mises en place à partir de 1795. Devenu propriété de la Société Générale son territoire devait être réparti entre les communes riveraines, - uniquement du point de vue administratif, s'entend, - pour permettre la perception de l'impôt foncier dû par le nouveau propriétaire.

Le principe retenu pour procéder à cette répartition était simple et logique : attribuer à chaque commune le ou les triage(s) fréquenté(s) habituellement par ses habitants. Mais, dans la pratique,

les solutions n'étaient pas si évidentes, surtout dans le cas de triages situés dans une excroissance de la forêt, entre deux communes, que leurs habitants fréquentaient chacun de leur côté ! Et l'enjeu était de taille du fait de la masse de florins à la clef...

Du cadastrage de la forêt, décidé le 20 décembre 1824, résulta une carte générale de Soignes où le géomètre W.B. Craan attribua à chaque triage une couleur correspondant à la commune à laquelle il proposait de rattacher celui-ci. Prudemment, il avait laissé en blanc les cas douteux. Il en était ainsi des triages de Revelingen, Boesdael et La Belle Etoile, qui pouvaient être revendiqués par Rhode et, respectivement Braine-l'Alleud, Linkebeek et Hoeilaart; celui de La Bruyère risquait aussi d'opposer Rhode et Braine. En bon Belge avant la lettre, - bien qu'originaire des provinces septentrionales du royaume des Pays-Bas, il allait d'ailleurs opter pour notre pays après 1830, - Craan proposait de partager les triages de Revelingen, La Bruyère et Boesdael.

C'était à la Députation Permanente du Brabant méridional (le Brabant belge actuel) de choisir la solution à proposer au roi. Elle crut bon de consulter les bourgmestres des communes concernées. Souci démocratique bien mal récompensé : la réunion du 23 août 1825 dut être une belle foire d'empoigne; le bourgmestre de Rhode, Dachicourt, se montra particulièrement actif, revendiquant pas moins de 3.333 hectares, - sur un total de moins de 12.000 ! - sur base d'un mystérieux testament qu'il promit de produire dans la huitaine et qu'on ne vit jamais... Il serait même monté sur la table pour donner plus de poids à ses arguments !

Echaudée, la Députation Permanente régla le problème sans plus se soucier des bourgmestres. Elle fixa le 4 octobre les limites communales dans la forêt, qui furent confirmées le 29 du même mois par un arrêté royal. Elle n'avait pas retenu la suggestion de Craan de partager certains triages entre les communes qui les entouraient, pour ne pas susciter de disputes sur les nouvelles limites à tracer. Revelingen fut attribué à Rhode, La Bruyère à Braine-l'Alleud, tandis que tout le triage de Boesdael fut donné à Rhode, celui de La Belle Etoile allant à Hoeilaart (8).

#### Postérité

Ainsi furent complétées des limites qui n'ont guère changé depuis, à l'exception des rectifications mineures destinés à faire coïncider la limite entre Rhode et Braine avec la chaussée de Braine-l'Alleud, construite après la répartition.

Le prieuré de Sept-Fontaines ayant toujours été considéré comme une dépendance de Rhode, il lui avait été rattaché dès le régime français; les triages de La Bruyère et de Sept-Fontaines ayant été attribués à Braine-l'Alleud, voilà comment s'explique la curieuse forme étoilée de notre commune dans ce recoin de son territoire.

C'est cette même répartition du territoire sonien entre les communes riveraines qui fut à la base du partage récent de Soignes entre les trois Régions de notre pays, mais ceci, c'est une autre histoire !

## LES TRIAGES DE LA PARTIE ORIENTALE DE LA FORET D'APRES LA CARTE DE W.B. CRAAN

Notes de l'article

- (1) S. GILISSEN-VALSCHAERTS, Histoire contemporaine, dans Une commune de l'agglomération bruxelloise. Uccle, t. II, Bruxelles, Institut. de Sociol. de l'U.L.B., 1962, pp. 90-109.
- (2) L. GERKE, D'un coin méconnu et d'une frontière multiple à Waterloo, dans Bull. des Amis du Musée Wellington et du Musée de Waterloo, n° 2, nov. 1986, p. 18.
- (3) Monuments, sites et curiosités d'Uccle, Uccle, Cercle d'Histoire, 2e éd., 1978, p. 35.
- (4) A.G.R., Admin. Centr. Départ. Dyle, n° 742, 26/08/1799.
- (5) C. THEYS, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Brussel, Desmedt, 1960, p. 108.
- (6) A.G.R., Cartes et pl. invent. man., n° 8284.
- (7) C. THEYS, op. cit., p. 46.
- (8) Le triage est la plus petite subdivision administrative d'une forêt, celle qui était, - et qui est toujours, - sous la surveillance d'un garde en particulier.
- (8) M. MAZIERS, La forêt de Soignes sous la coupe de la Société Générale, à paraître prochainement.

## Boomchirurgie (vervolg)

### Waaruit bestaat het werk der boomchirurgen ?

Eerst en vooral stellen ze per boom, waarvoor ze geroepen worden, een rapport op. Hierin vermelden ze de aard der ziekte of aantasting, de eventuele oorzaak wanneer deze kan gevonden worden, de mogelijke behandeling en de kosten ervan. Ook of de behandeling nog zin heeft gezien de toestand van de boom.

Eens de toestemming van de eigenaar verkregen, beginnen ze met de behandeling die kan bestaan uit één der volgende voorbeelden :

-gebrek aan lucht in de grond door het vastrijden of lopen zal verholpen worden door het boren van tamelijk grote gaten tussen de wortels die gevuld worden met grind.

-bij gebrek aan voedsel zal een dieptebemesting toegepast worden, hier toe boort men gaten van 60 cm diep met een doormeter van 20 cm over gans de oppervlakte van de wortelschijf verspreid. Deze worden gevuld met goed verteerde compost. Tusschenin worden kleinere gaten geboord die gevuld worden met speciale meststoffen bestaande uit deels vlug opneembare, deels langzaam opneembare stoffen. Deze laatste zijn dan voldoende voor een periode van ongeveer 5 jaar.

-indien een vork of zware tak moet verankerd worden gaan ze als volgt te werk : enkele meters boven de vork of de plaats waar de tak begint brengen ze strakgespannen kabels aan, vastgehecht aan bouten die dwars door de tak steken. Hoger in de boom worden nogmaals dergelijke kabels aangebracht doch minder gespannen zodat de takken individueel kunnen bewegen. De gaten waarin de bouten en boutkoppen liggen vult men met een zwamdodend en waterafstotend middel. Eens deze plekken overgroeid merkt men niets meer van.

-behandelen van inrottende wonden, meestal ontstaan door beschadiging door wind of snoeien : eerst wordt zorgvuldig alle rot en aangetast hout verwijderd tot op het gezonde, meestal levende hout. Daarna gaat de zo ontstane wonde behandeld worden met een schimmeldodend middel dat wel lucht maar geen water doorlaat.

-behandelen en eventueel plomberen van holle bomen : hier wordt dezelfde werkwijze toegepast als bij wonden, met dit verschil dat hier het verzamelen van water in de holte moet voorkomen worden. Wanneer de stam een verticale scheur of opening vertoont, wat meestal het geval is, zullen de delen langs beide zijden van de opening met ijzeren staven aan elkaar gehecht worden om verder scheuren te vermijden en de ringspanning die de stijfheid aan de stam geeft te herstellen. De koppen en moeren van de buiten liggen gewoonlijk in een ingefreesde opening die men met een wondbeschermingsmiddel opvult. Dit moet zodanig gebeuren dat dit middel eindigt op de grens van spinhout en cambium zodat de boom wondweefsel kan vormen dat deze plaatsen overgroeien zal. Dit beschermingsmiddel is een waterafstotende plasticemulsie, die een groei-stimulerende stof bevat.

Wanneer men grote openingen in de stam snel wil laten overgroeien kan men overgaan tot plomberen. De plombe bestaat uit segmenten gemaakt van een cementspecie, die vòòr de hechtbouten geplaatst worden zò dat de buitenkant gelijk komt met het cambium. Ze bewegen elk afzonderlijk mee wanneer de boom in de wind gaat wiegen.

Ondergrondse holten worden droog gehouden met een grind-drainage omdat een cementplombe wegens de wateroverlast geen voldoening geeft. Vooral holle bomen langs verkeerswegen of op pleinen moeten zo behandeld worden omdat ze steeds een gevaar vormen daar het juist het kernhout is, dus het steunweefsel, dat eerst wordt aangetast. Dit vergroot natuurlijk de kans op breken.

-ondersteunen met of ophangen in een ijzeren stelling, van takken die dreigen af te breken of van kleinere bomen van zeldzame soorten die door sneeuw of wind gedeeltelijk ontworteld worden.

-tegenwoordig gaan specialiseerde bedrijven over tot het verplanten van grote bomen. Dit kan op twee manieren gebeuren : voor kleinere bomen heeft men een soort bulldozer die gewoon de wortels met kluit en al uitgraaft en overbrengt. Bij grotere bomen wordt een gat door de stam geboord waarin een dikke stalen bout gestoken wordt. Hieraan worden kabels vastgemaakt zodat met een grote hijskraam de boom kan gelicht worden. Hier moet echter een jaar op voorhand een diepe gracht gegraven worden in een cirkel met een straal van meerdere meters vanuit de stam. Deze wordt gevuld met goede bladaarde, kunstmest en water om op de afgestoken wortels de groei van haarwortels te bevorderen en zo een compacte kluit te bekomen. De wortels die bij het verplanten bloot komen worden met een product ingesmeerd dat de wortelvorming bevordert. Op deze wijze werd te Kontich een 80-jarige kastanje verplant en te Schoten zelfs een 120-jarige eik.

-controle na behandeling : tijdens de volgende jaren zal de boom af en toe nagezien worden en zal men eventuele nazorgen verstrekken.

Men zal begrijpen dat het ingrijpen door boomchirurgen een dure zaak is die zeker niet in productiebossen kan toegepast worden. Ook in parken en langs lanen kan men door preventieve maatregelen veel onheil en kosten sparen. Zijn de bomen echter toch aangetast, dan loont het in onze steden veelal wel de moeite en de kosten om deze eerder zeldzame getuigen van een leefbaar milieu te behouden.

Een Duitse deskundige, Dr. Bernatzky, heeft b.v. uitgerekend dat een beuk tijdens zijn ganse leven een hoeveelheid van ongeveer 12 ton kooldioxyde absorbeert. Een honderdjarige beuk neemt tijdens de vegetatieperiode per uur 2,35 kg CO<sub>2</sub> op en geeft 1,71 zuurstof af aan de atmosfeer. Hij stelde ook vast dat in straten zonder bomen 3 maal meer stofdeeltjes in de lucht zweven dan in vergelijkbare straten waar wel bomen groeien. hij berekende dat om één volwassen beuk te vervangen er 2.700 jonge exemplaren nodig zijn om dezelfde invloed op de omgeving te kunnen uitoefenen. Verder ontdekte hij dat loofbomen in de zomer de luchtstromingen activeren zodat het dan tijdens drukkend hete dagen meerdere graden frisser kan worden in het stadscentrum.

Wanneer men dit alles bekijkt zal men moeten toegeven dat grote bomen, vooral in steden nuttig zijn, temeer daar ze voor de mens het voordeel hebben dit alles gratis te verrichten zodat het dus wel rendeert hen een plaatsje in het grauwe stadsbeeld te gunnen. Vooral in de Belgische steden wordt dit probleem nijpend daar uit onderzoeken blijkt dat het centrum van Brussel 10 maal minder bomen bevat dan een stad in Duitsland van vergelijkbare grootte. Waarschijnlijk is het ook in onze andere steden niet veel beter gesteld zodat hier een belangrijk werkterrein voor de boomchirurg bestaat, omdat getracht zal moeten worden de oude bomen er zo lang mogelijk te behouden.

F. PAELINCKX  
Bestuur van Waters en Bossen